Vous êtes atteint de Rhume, Grippe ou Bronchites {Prenez le SIROP de PIN PARFUMÉ} Produit Français couronné par l'Académie de Paris

C'ETAIENT PROBABLEMENT DES PARAPLUIES EMPRUNTES

I. — La rencontre. II. — L'attaque. III. — La riposte. IV. — L'honneur est satisfait.

Jamais une fenêtre était ouverte, il passa par la fenêtre, alla ferma la porte à sa compagne, prit la meilleure chambre, l'invita à choisir après lui, et, une fois choisie après, tous deux étaient installés.

Au bout de quelques jours, le propriétaire avare en visitant sa maison, la trouva habitée. C'était une bonne fortune pour lui; depuis deux ou trois années, elle était dans un état de délabrement, qu'il ne pouvait plus la louer à personne; il se retira donc sans mot dire; seulement, il fit constater l'occupation par deux voisins.

Le jour du terme, don Bernardo apporta, cette attestation à la main, et, après force révérance:

—Monsieur, lui dit il, je vient réclamer l'argent que vous avez bien voulu me devoir, en me faisant l'agréable surprise de venir loger chez moi sans m'en prévenir.

—Mon cher, mon estimable ami, lui répondit don Philippe en lui serrant la main avec infusion, informez vous partout où j'ai demeuré si j'ai jamais payé mon loyer; et, si vous trouver dans tout Naples un propriétaire qui vous réponde affirmativement, je consens à vous donner le double de ce que vous prétendez que je vous dois, aussi vrai que je m'appelle don Philippe Villani.

Don Philippe se vantait: mais il y a des moments où il faut savoir mentir pour intimider l'ennemi.

A ce nom redouté, le propriétaire pâlit. Jusque là, il avait ignoré quel illustre personnage il avait l'honneur de loger chez lui. Les bruits de magie qui s'étaient répandus sur le compte de don Philippe se présentèrent à son esprit, et il se crut non seulement ruiné pour avoir hébergé un locataire insolvable, mais encore damné pour avoir fraÿé avec un sorcier.

Don Bernardo se retira pour réfléchir à la résolution qu'il devait prendre. S'il eût été le diable, il eût enlevé le toit; il ne voyait qu'un pauvre diable, il se décida à le laisser tomber, ce qui ne pouvait, au reste, entraîner de longs retards, vu l'état de dégradation de la maison. C'était justement dans la saison pluvieuse, et, quand il pleut à Naples, on sait avec quelle libéralité le Seigneur donne l'eau; le propriétaire se présenta de nouveau au seuil de la maison.

Comme les premiers pères poursuivis par la vengeance de Dieu, à laquelle ils cherchaient à échapper, don Philippe s'était retiré de chambre en chambre devant le déluge. Le propriétaire, crut donc, au premier abord, que son locataire avait pris le parti de décamper; mais l'illusion fut courte. Bientôt, guidé par la voix de don Philippe, il pénétra dans un petit cabinet un peu plus imperméable que le reste de la maison, et le trouva sur son lit tenant d'une main son parapluie ouvert, et de l'autre main un livre, et déclamant à tue-tête les vers d'Horace: *Impavidum ferient ruinæ!*

Le propriétaire s'arrêta un instant, immobile et muet, devant l'enthousiaste résignation de son hôte: puis enfin retrouvant la parole:

—Vous ne voulez donc pas vous en aller? demanda-t-il faiblement et d'une voix consternée.

—Ecoutez moi, mon brave ami écoutez-moi, mon digne propriétaire dit don Philippe en fermant son livre. Pour me chasser d'ici, il faut me faire un procès: c'est évident: nous n'avons pas de bail, et j'ai la possession. Or, je me laisserai juger par défaut: un mois; je formerai opposition au jugement: autre mois; vous réassignez troisième mois; j'interjetterai appel:

—Mais, vous chassez, vous [illegible] mois. Vous voyez [illegible] gagnant tout [illegible] au plus bas, c'est [illegible] de perdre, plus les frais.

—Comment, les frais? s'écrie le propriétaire. C'est vous qui serez condamné aux frais.

—Sans doute, c'est moi qui serai condamné aux frais; mais c'est vous qui les payerez, attendu que je n'ai pas le sou, et que comme vous serez le demandeur, vous aurez été forcé de faire les avances.

—Hélas! ce n'est que trop vrai murmura le pauvre propriétaire en poussant un profond soupir.

—C'est une affaire de six cents francs, murmura don Philippe.

—A peu près, répondit le propriétaire, qui avait rapidement calculé les honoraires des juges, des avocats et des greffiers.

—Eh bien, faisons mieux que cela, mon digne hôte, transigeons.

—Je ne demande pas mieux; voyons.

—Donnez moi la moitié de la somme, et je sors à l'instant, de ma propre volonté, je me retire à l'amirable.

—Comment! que je vous donne trois cents ducats pour sortir de chez moi quand c'est vous qui me devez deux termes?

—La remise de l'argent portera quittance.

—Mais c'est impossible!

—Très-bien. Ce que j'en faisais, c'était pour vous obliger.

—Pour m'obliger, malheureux!

—Pas de gros mots, mon hôte; cela n'a pas réussi, vous le savez, au pape Félix.

—Eh bien, dit l'avare, faisant un effort sur lui même, eh bien, je te donnerai moitié.

—Trois cents ducat, dit don Philippe, pas un grain de plus, pas un grain de de moins.

—Jamais! s'écrie le propriétaire.

Prenez garde que, lorsque vous revendrez, je ne veuille plus pour ce prix-là.

—Eh bien, je triquerai le procès, fût il me coûter six cents ducats!

—Réfléchissez, mon brave homme, réfléchissez.

—Adieu; demain, vous recevrez un papier timbré.

—Je l'attends.

—Allez au diable!

—Au plaisir de vous revoir.

Et, tandis que don Bernardo se retirait furieux, don Philippe reprit son ode au *Justum et tenacem.*

(*A suivre.*)

Dans la cour de l'Institut, à Paris, depuis des temps immémoriaux, un mendiant attendait tous les jours la sortie des académiciens et leur tendait la main.

—C'est tout de même étonnant! dit un jour Meilhac en fouillant dans son gousset.

—Quoi donc? interrogea le mendiant.

—Mais que depuis le temps que vous êtes pauvre, vous ne vous soyiez pas encore enrichi.

A la correctionnelle.

Un chevalier d'industrie est accusé d'avoir volé de l'argenterie à table d'hôte.

—Voilà déjà plusieurs fois, dit le président, que vous volez ainsi dans les restaurants...

—C'est vrai, monsieur le président. Mais je ne prends jamais rien entre mes repas.

SALLE DE DANSES

Nous avons le plaisir d'informer nos amis-danseurs qu'une nouvelle salle de danses sera ouverte lundi prochain le 24 courant, au No 39 rue Bonsecours. Les Frères Marin fourniront l'orchestre pour l'occasion. Après cette date, il y aura deux soirées de danses par semaine durant la saison d'hiver.

Vos enfants ont-ils la Coqueluche ou un Rhume obstiné, DONNEZ LEUR LE BAUME RHUMAL 25 cts la bouteille. Partout.